



Dossier d'inscription scolaire et périscolaire

2024-2025

ENFANT

Nom :

Prénom(s) :

Sexe : Féminin Masculin

Nationalité :

Né(e) le : à :

N° département :

Adresse de résidence de l'enfant :

Photo

INSCRIPTION GROUPE SCOLAIRE DE COURSEULLES

Maternelle

Élémentaire

PS MS GS

CP CE1 CE2 CM1 CM2

Avant
le 3 juin
2024

**DOSSIER COMPLET À RETOURNER
À LA MAIRIE - SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES AVEC LES JUSTIFICATIFS :**

48, rue de la Mer 14470 Courseulles-sur-Mer
Tél. : 02 31 36 17 17 - mairie@ville-courseulles.fr

RESPONSABLES DE L'ENFANT

REPRÉSENTANT LÉGAL 1

Nom : Prénom(s) :
Lien de parenté : père mère tuteur autre :
Adresse de résidence :
Né(e) le : à :
Nationalité : Autorité parentale : Oui Non
Téléphone fixe : Mobile :
Mail (obligatoire) :
N° allocataire (obligatoire) : **Quotient familial (obligatoire) :**
Profession : Téléphone Professionnel :
Nom et adresse de l'employeur :

REPRÉSENTANT LÉGAL 2

Nom : Prénom(s) :
Lien de parenté : père mère tuteur autre :
Adresse de résidence :
Né(e) le : à :
Nationalité : Autorité parentale : Oui Non
Téléphone fixe : Mobile :
Mail (obligatoire) :
N° allocataire (obligatoire) : **Quotient familial (obligatoire) :**
Profession : Téléphone Professionnel :
Nom et adresse de l'employeur :

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Vie maritale Marié Pacsé Séparé / divorcé* Veuf

Nom et prénom de l'allocataire :

Régime général (CAF) Hors régime (MSA, Maritime, Autre) :

Nombre d'enfants à charge :

*En cas de divorce ou de séparation, joindre obligatoirement tout document (convention homologuée auprès du juge aux affaires familiales ou jugement de divorce) précisant les modalités d'exercice de l'autorité parentale et fixant la résidence principale de l'enfant.

RESTAURANT SCOLAIRE

Mon enfant déjeunera les :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi Occasionnellement

Mon enfant déjeunera le jour de la rentrée scolaire : Oui Non

Régime sans porc

Allergie alimentaire ou P.A.I - Préciser* :

*Attention ! Si votre enfant présente des problèmes d'allergies alimentaires, l'acceptation à la restauration scolaire est conditionnée par l'avis obligatoire du médecin scolaire et la signature d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I mis en place à la demande des parents)

L'inscription ou l'annulation d'un repas au restaurant scolaire doit être communiquée au plus tard la veille avant 9h30 au 02 31 73 41 66 ou 07 88 68 93 95

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MATIN - SOIR

Accueil du matin (7h30 - 8h35) Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Accueil du soir (16h30 - 18h30) Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Aide aux devoirs (16h30 - 17h30) Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Pour simplifier l'organisation, un planning d'inscription au mois vous sera envoyé par mail ou remis au centre de loisirs. Ce planning est obligatoire.

PRÉ INSCRIPTION AUX MERCREDIS LOISIRS

Matinée (7h30 - 12h00)

Matinée + repas (7h30 - 13h30)

Après-midi (13h30 - 18h30)

Repas + après-midi (12h00 - 18h30)

Journée complète

J'inscris mon enfant : Tous les mercredis

Occasionnellement

**Accueil le matin de 7h30 à 9h00 et départ l'après-midi entre 17h00 et 18h30.
Un planning d'inscription au mois est recommandé.**

AUTORISATIONS

Autorisation de sortie

Oui Non

Prise d'images pour outil de communication interne

Oui Non

Diffusion d'images, presse, média externe

Oui Non

Transport collectif

Oui Non



FACTURATION CANTINE / ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Payeur : Représentant légal 1 Représentant légal 2

En cas de facturation alternée, merci d'en préciser les conditions auprès du service affaires scolaires.

NOTES MÉDICALES

Si votre enfant est reconnu en situation de handicap et/ou a des besoins particuliers (régimes, allergies, P.A.I...), merci d'en préciser la nature :

Nous vous invitons à échanger avec le service affaires scolaires et fournir les documents nécessaires.

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

ET AUTORISÉES À RÉCUPÉRER L'ENFANT (HORS RESPONSABLES LÉGAUX)

Nom	Prénom	Lien de parenté	N° de tél.	Autorisée à récupérer l'enfant (oui/non)	Contacté en cas d'urgence (oui/non)

Veuillez signaler toute personne non autorisée à prendre l'enfant (joindre décision de justice).

EN CAS D'URGENCE : L'enfant est orienté et transporté par les services de secours d'urgence qui prendront les dispositions nécessaires. La famille est immédiatement avvertie par nos soins.

J'autorise le personnel d'encadrement à faire donner les soins d'urgence et à faire pratiquer toute intervention chirurgicale jugée indispensable par le médecin.

Il est rappelé aux familles dont l'enfant est concerné par un P.A.I de fournir impérativement aux services périscolaires l'ordonnance des soins prescrits par le médecin ainsi que le protocole.

Je soussigné(e),....., agissant en qualité de..... de l'enfant à inscrire, reconnaît exact les renseignements portés sur cette décharge et à signaler tout changement dans ces renseignements, y compris changement de domicile, qui interviendrait au cours de l'année scolaire.

Date :

Signature :

PIÈCES À FOURNIR

Pour accéder aux activités scolaires, à la cantine, aux activités périscolaires ou extrascolaires ; veuillez nous fournir les pièces suivantes en complément des fiches d'inscription correspondantes.

Nom et Prénom de l'enfant :

PIÈCES À JOINDRE :

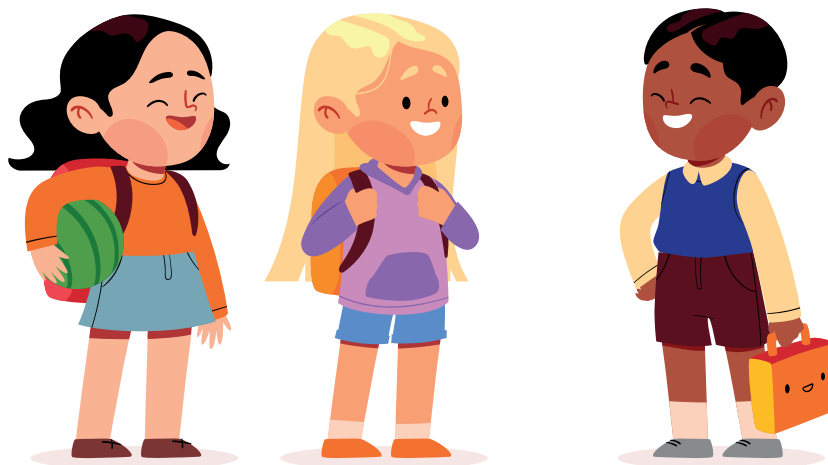
- Copie du liuret de famille ou de l'acte de naissance
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - Photocopies du carnet de vaccinations à jour
 - Attestation d'assurance scolaire et extrascolaire
 - Copie du document attestant de l'autorité parentale (en cas de séparation des parents)
 - Photo d'identité
- › **Ne pas oublier d'inscrire le nom et le prénom de l'enfant sur chaque photocopie.**

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES SPÉCIFIQUES À L'INSCRIPTION SCOLAIRE :

- Fiche de renseignements de l'académie de Caen
- Fiche d'urgence
- Copie du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée
- Demande de dérogation pour les enfants ne résidant pas sur la commune

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES SPÉCIFIQUES À L'INSCRIPTION AU PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE :

- Attestation du quotient familial de la CAF du Calvados ou de la MSA, **à défaut le tarif le plus élevé sera appliqué.**
- Pour les enfants bénéficiaires d'un PAI, fournir copie de celui-ci
- Fiche sanitaire de liaison (document CERFA)



Je soussigné(e), responsable légal de

certifie :

- Avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure et en accepter les modalités
- En accepter les conséquences en cas de non-respect du fonctionnement ou tout comportement non respectueux des règles fixées par l'équipe d'animation
- L'exactitude des renseignements figurant sur la fiche d'inscription

Fait à, le

Signature du responsable légal :



CONTACTS

Mairie - Service des affaires scolaires - enfance - jeunesse :

48, rue de la Mer 14470 Courseulles-sur-Mer

Tél. : 02 31 36 17 17 - mairie@ville-courseulles.fr

Groupe scolaire de Courseulles-sur-Mer : 02 31 37 43 83 ou 07 85 39 12 83

Accueil périscolaire - Centre de loisirs : 02 31 73 41 66 ou 06 48 02 35 36

centredeloisirs@ville-courseulles.fr

Restaurant scolaire : 07 88 68 93 95

restoscolaire.villecourseulles@gmail.com



Les informations recueillies par la Mairie de Courseulles-sur-Mer ont pour finalité la gestion des services scolaires, périscolaires et extrascolaires. Elles sont uniquement destinées aux agents en charge de leur traitement et ne seront pas cédées ou transmises à des tiers. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données de la Mairie de Courseulles-sur-Mer : rgpd@cdg14.fr